

FICHE TECHNIQUE CATEGORIE 7 (Média numérique)

Pour compléter cette fiche veuillez prendre connaissance des modalités et critères détaillés dans le cahier des charges, particulièrement dans la Partie 1. B.1 et B.2

PROJET

Nom du studio de production ¹	
Titre du projet	
Nom du/de la concepteur.trice	
Genre du projet (podcast, site Web, app...)	

Langue originale			
Traduction	oui	non	
Traduction en	néerlandais	français	autre
Personne de contact			

ASPECTS TECHNIQUES

PLAN PAR ÉTAPES

Divisez votre projet en minimum 3 et maximum 6 périodes pertinentes

(p.ex. conceptualisation, pitch, design, programmation, production, finalisation...).

La dernière étape doit préciser le moment de la diffusion ainsi que la date d'introduction des pièces justificatives.

ÉTAPE	de	à	nombre de semaines
1			
2			
3			
4			
5			
6 Date d'introduction limite pièces justificatives			

Il est possible de demander le paiement d'une première tranche (30%) en soumettant des éléments matériels permettant de prévisualiser le résultat décrit dans la proposition originale et de présenter les éléments comptables associés tels que: fiche de paie, les enregistrements de service, etc.

¹ En cas de groupement d'opérateurs participant à la procédure de passation de marché, il n'y a qu'un.e seul.e soumissionnaire principal.e qui est désigné.e et donc qu'un.e seul.e interlocuteur.trice par projet

Si vous comptez demander le paiement d'une première tranche, à quand estimez-vous la demande ?

CONTENU NARRATIF/ INTERACTIF

PITCH (10 lignes maximum) :

INTERFACE/INTERACTIVITE (10 lignes maximum) :

THEMES

Genre du contenu :

Thème principal :

Thème(s) secondaire(s) :

Expliquer :

Pour le bonus optionnel

Est-ce que le projet porte principalement sur une thématique environnementale ? - OUI / NON

(Si oui, explication complémentaire :

MESSAGE

Quel message le projet véhicule-t-il?

--

THÈME

Qu'est-ce qui est simulé dans le contenu? (Préciser notamment l'enjeu, les pays ou les catégories de population concernées):

LIEN AVEC L'EDUCATION A LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET IMPACT ATTENDU SUR LE PUBLIC CIBLE (cfr cahier des charges)

Expliquer :

GENRE

Réflexion sur la prise en compte de la dimension genre dans le traitement et la démarche artistique du projet:

DIVERSITE

Réflexion sur la prise en compte de la dimension diversité et de la représentation des personnes du Sud Global dans le traitement et la démarche artistique du projet:

ENVIRONNEMENT

Réflexion sur la prise en compte des questions environnementales que ce soit au niveau du contenu du projet ou au niveau technique :

AUDIENCE et DIFFUSION (IMPACT)

STRATEGIE DE DIFFUSION

Comme garantie de recevabilité, le projet doit proposer une diffusion via un canal préexistant dont l'audience peut être estimée, il est important de détailler cette stratégie

Expliquer :

PLATEFORME(S)

Préciser la ou les plateformes sur lesquelles le contenu sera utilisable :

Canaux de diffusion du contenu/projet (plateformes numériques, etc.)

Indice d'audience / estimation (décrire le mode de calcul utilisé) :

Stratégie de communication visant à annoncer le projet au public :

PUBLIC VISÉ

Quel est le type de public cible?

Pour le bonus optionnel

Est-ce que les enfants (6-12) sont un public cible prioritaire ? - OUI / NON (Si oui, expliquer) :

Description d'un public-cible spécifique de niche dans le cadre d'une stratégie de sensibilisation ou d'impact

INTENTION du.de la CONCEPTEUR.TRICE sur la QUALITÉ ESTHÉTIQUE DU CONTENU

Expliquer en quoi ce média et son contenu seront accessibles au public cible ou à un large public :

Décrire les intentions graphiques et esthétiques
--

QUALITE VISUELLE ET FORMELLE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Description de l'interface technique :
--

EXPÉRIENCE

Expérience du/de la concepteur.trice du contenu :

Avez-vous déjà réalisé des projets dans le passé sur les thématiques de l'éducation à la citoyenneté mondiale ? Spécifier:
--

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Pour l'élaboration de l'accompagnement pédagogique, si vous envisagez de vous associer à une organisation pouvant apporter son expertise thématique, pédagogique, géographique ou autre, veuillez l'intégrer dans vos explications

DESCRIPTION DU DOSSIER PEDAGOGIQUE

Obligatoire pour les categ 1,2, 5, 6 et 7 Expliquer :

Budget prévu pour le dossier pédagogique :
--

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE/Autres outils d'approfondissement Bonus optionnel

Voir cahier des charges (ex. : site web interactif, séquences pédagogiques mobilisant le logiciel, collaboration avec ong...). Ceci est un critère (bonus) d'évaluation, il est important de donner toutes les informations possibles afin que le jury puisse le prendre en compte.

Si oui, expliquer et spécifier quel sujet et pour quel public :

Budget prévu pour cet accompagnement complémentaire :

DISPONIBILITE (CROSS-PLATEFORME)

Fournissez la liste des environnements numériques ou des plateformes où le média sera consultable ou utilisable (OS, navigateur web,...) :

Pour le bonus optionnel

Si le projet est une application, envisagez-vous une disponibilité Cross-plateforme ?

Quel est le budget prévu ?

EFFICIENCE

Budget total du projet <i>hors TVA</i>	EUR
Financement total demande a la DGD <i>montant de base + bonus, hors TVA</i>	EUR
Montant de base (hors TVA) <i>Attention : voir le cahier des charges afin de connaître les fourchettes possibles selon chaque catégorie</i>	EUR
Montant des bonus (hors TVA) <i>Attention : voir le cahier des charges afin de connaître les bonus possibles selon chaque catégorie</i> <i>Attention : si un bonus est sollicité, le budget du film doit inclure les dépenses liées à ce poste</i>	EUR
Indiquez le/les bonus vous souhaitez demander :	
<i>destiné au public prioritaire (enfant de 6 à 12 ans) :</i>	+12.000 EUR
<i>traduction dans l'autre langue nationale y compris traduction du dossier pédagogique dans cette langue :</i>	+6.000 EUR
<i>stratégie et élaboration d'accompagnement pédagogique complémentaire/ Autre outil d'approfondissement :</i>	+6.000 EUR
<i>disponibilité cross-plateforme (attention non cumulable avec le bonus du public prioritaire)</i>	+ 6.000 EUR
<i>Projet dont le sujet principal est une thématique environnementale</i>	+ 12.000 EUR

DEROGATION 6% TVA : OUI/NON

Si oui, expliquez :

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

1. Une lettre d'accompagnement
2. La fiche administrative complétée (voir annexe 1)
3. La fiche technique complétée (voir annexe 2-3-4-5-6-7 selon la catégorie)
4. Une description détaillée du projet (scénario, concept, nombre d'émissions pour un programme de télévision), ...)
5. Une note d'intention (sur le choix du sujet, l'approche choisie ou l'angle du fait, la forme, le style, la structure et l'approche visuelle) ;
6. Toutes les données financières concernant le projet introduit : budget global (budget de pré et post production), plan de financement, ...L'élaboration d'un dossier

- pédagogique est obligatoire pour les catégories 1, 2, 5, 6 et 7 et doit apparaître dans le budget.
7. Au moins une garantie de diffusion substantielle, ceci peut-être un critère d'exclusion (voir cahier des charges Point B. 2.2. Public et diffusion).
 8. Pour la catégorie 5 (aide à la promotion) : les liens des films à promouvoir sur une plateforme vidéo (Viméo) accessibles au moins 1 an et des accords concrets avec des expert.es, associations, salles, etc. (préciser lieux, personnes, distributeurs).
 9. Une copie des derniers statuts de l'organisation tels que publiés au Moniteur belge, de même que la liste des membres du Conseil d'administration
 10. Le bilan comptable de l'exercice précédent, la société doit donc avoir au minimum deux années d'expérience.
 11. Une 'déclaration sur l'honneur' précisant qu'aucun.e membre du Conseil d'administration n'est membre du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement ou des cellules stratégiques.
 12. Une lettre de la banque certifiant l'identité du.de la détenteur.trice du compte bancaire sur lequel le financement sera versé.
 - 13. Tous documents et informations permettant d'évaluer le critère de « sélection qualitative » en ce qui concerne les références de production audiovisuelle (cfr partie 2B Critères de sélection et d'exclusion des soumissionnaires).**
 - 14. La liste des œuvres et le CV du.de la producteur.trice et du.de la réalisateur.trice ou du.de la concepteur.trice ainsi que les productions antérieures visibles sur plateforme vidéo (facultatif pour les catégories 1, 2, 3, 4 et 5).**

Les documents et annexes y relatives doivent parvenir, compte tenu de la date limite en version électronique par une des plateformes officielles pour marchés public :

Les offres électroniques doivent être envoyées via le site internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be> qui garantit le respect des conditions établies à l'article 14 §6 et 7 de la loi du 17 juin 2016.